



Vendredi 26 avril 2019

« Il faut que le travail Paye »

« Nous partageons ce constat Monsieur le Président de la République mais maintenant il faut clairement dire comment ! »

Bernard Stalter, président de CMA France

Lors de sa conférence de presse, le Président de la République a évoqué les principales mesures qu'il entend mettre en œuvre pour répondre aux attentes des Français. Les réponses apportées hier soir, comme les chantiers qu'il a lancé, relèvent pour un certain nombre d'entre eux du champ de l'économie de proximité et reprennent en partie les diagnostics, solutions et mesures défendus par le réseau des chambres des métiers et de l'artisanat.

D'abord, le Président de la République a donné un début de réponse suite au cri d'alarme lancé il y a de cela quelques mois par des « artisans gilets jaunes » qui avaient rejoint les ronds-points pour protester contre une société dans laquelle ils ne parvenaient plus à vivre de leur travail. Il a annoncé vouloir réduire « significativement » l'impôt sur le revenu. Cette annonce permettra demain à une partie des artisans qui relèvent de l'IR et non de l'IS de mieux gagner leur vie grâce à des conditions fiscales plus justes.

Mais nous proposons au gouvernement d'aller plus loin encore en assurant la protection systématique du patrimoine du chef d'entreprise individuelle et en n'imposant plus les bénéfices réinvestis dans les entreprises justement soumises à l'IR. Ce sont des mesures de justice fiscale qu'il est urgent de mettre en œuvre.

Ensuite, le Président de la République a défendu le principe de justice sociale avec l'annonce de la mise en place d'une retraite minimale de 1 000 euros (supérieure au minimum vieillesse) pour ceux qui ont travaillé toute leur vie. Cette solution que nous ne pouvons que saluer ne doit pas empêcher de s'attaquer au véritable problème qui est celui de la valeur du travail et du poids des charges qui pèsent sur l'entreprise individuelle. En effet un artisan sur dix déclare un revenu nul et un sur quatre perçoit moins de 1 100 euros par mois. Dans ces conditions comment préparer sereinement sa retraite ?

Enfin le Président de la République a annoncé vouloir mettre fin aux injustices d'accès à l'emploi et a confirmé le cap du plein emploi pour 2025. Là encore les 1,4 millions d'entreprises artisanales qui comptent 3,5 millions d'emplois et 140 000 apprentis ont formulées **des solutions clefs en main que nous tenons à disposition du gouvernement.**

Nous proposons de créer un choc de confiance qui se traduirait par une exonération des charges sociales patronales pour l'embauche du premier salarié ou d'un salarié supplémentaire. Cette baisse des charges pourrait d'ailleurs être fiancée par une TVA dite compétitivité qui ciblerait les biens et services produits en dehors de l'Europe.

Nous avons aussi proposé de former davantage de jeunes et les accueillir dans nos entreprises qui maillent l'ensemble des territoires. Nous avons ainsi lancé l'idée d'une augmentation des aides au recrutement d'un apprenti pour les artisans situés dans les zones rurales.

L'ensemble de ces annonces pose globalement **la question du financement de ces mesures.** Or, une des pistes avancées concerne la suppression de certaines niches fiscales. Prenons garde à ne pas faire pire que mieux, et que ces suppressions ne se traduisent pas par une baisse de l'activité artisanale notamment pour ce qui concerne le secteur du bâtiment.

Si le diagnostic est partagé, que le cap est commun soyez assuré Monsieur le Président de la République que les artisans n'attendent qu'une chose : du concret et qu'enfin « le travail paye ! ».